

La Commune de Crissier prend des mesures

La vision est comme gravée dans la pierre. Elle figure en bonne place dans le programme 2009 à 2013 de politique énergétique de la Commune de Crissier, à l'ouest de Lausanne. En quelques mots, la municipalité s'engage à «réduire significativement» l'empreinte énergétique et environnementale de la commune.

Résolument enthousiaste, Katia Slusarczyk, ingénieur du Secteur travaux, et Bernard Pascalis, responsable du Service des bâtiments, s'emploient à transformer les mots en actes: «La consommation d'énergie totale de la commune en 2009 est de 3 335 000 kWh. Cette énergie est répartie en gaz (20,5%), mazout (23%), électricité (1,5%) et chauffage à distance (55%) fourni par CRICAD Energies SA.» Derrière le sigle CRICAD apparaît une réalité originale, un réseau de chaleur créé au début de ce siècle et qui court sur 3,3 km à travers la localité. Pour alimenter ce flux, pas moins de 10 000 tonnes de bois de démolition réunies sous les griffes des machines qui transforment le bois en combustible prêt à l'emploi. En clair, une énergie renouvelable au service du développement durable.

Un résultat particulièrement enviable

Rappelant l'engagement écologique de la municipalité, le syndic Michel Tendon met en avant le rôle moteur du chauffage à distance. Cette installation où la commune est actionnaire¹ permet d'atteindre un résultat particulièrement enviable avec plus de la moitié de l'énergie utilisée par les bâtiments communaux, qui provient d'une source non fossile: le bois de récupération. «La mise en œuvre de l'installation CRICAD, qui fournit de l'énergie renouvelable à tout un quartier industriel, agit comme déclencheur des consciences», relève encore le premier magistrat de la commune. L'aventure du chauffage à distance se place dans un village – Crissier – en forte progression démographique et économique. Si le dernier décompte qui remonte à décembre 2008 porte sur 7509 habitants, le site officiel anticipe une population de 10 000 administrés d'ici à 2025. Le dynamisme porté par une forte proportion d'étrangers – plus de 45% – vaut également pour l'économie de la commune qui offre plus de 6000 postes de travail. «La Commune de Crissier ne se contente pas d'être la-



Trois personnes impliquées dans l'économie d'énergie (de gauche à droite): Bernard Pascalis, Service des bâtiments; Michel Tendon, syndic; Katia Slusarczyk, Secteur travaux et assainissement, déléguée «Cité de l'énergie». (Photo: màd)

bellisée officiellement et à plusieurs reprises, «Cité de l'énergie». Elle élève sans cesse son niveau d'exigences ainsi qu'en témoigne son programme de politique énergétique 2009 à 2013», commente Katia Slusarczyk, jeune ingé-

nieur nommée récemment déléguée à l'énergie.

Parmi les mesures mises en place figure la comptabilité énergétique des bâtiments communaux programmée pour cette année 2010. Travail délicat, exi-

geant, le recours à l'étiquette énergétique vise à maîtriser essentiellement trois flux: la chaleur, l'eau et les émissions de CO₂. Engagés dans ce projet, les deux spécialistes cités mesurent l'importance de cette recherche pour que la politique énergétique de la commune reste, comme c'est le cas depuis une décennie, exemplaire. On en prend la dimension dans le programme de politique énergétique de la commune de Crissier 2009 à 2013, cité au début de cet article, particulièrement le chapitre fixant les objectifs pour la consommation d'énergie des bâtiments communaux, objectifs contraignants soulignés par le rapport qui de manière générale stipule notamment que la consommation doit se situer 10% en dessous des normes admises par la profession.

«C'était la première fois que nous posions cette exigence»

Au-delà de ce travail de base, la commune a adopté une série de mesures applicables aux nouvelles constructions. Par exemple, au moment de vendre un terrain communal à un promoteur privé pour qu'il y construise douze maisons mitoyennes, l'autorité a exigé que toutes ces constructions répondent au label MINERGIE. «C'était la première fois que nous posions cette exigence», note le syndic Michel Tendon, et finalement elle a été bien accueillie.

Dans le flux des mesures engagées figure encore le raccordement de deux collègues au réseau de chaleur. Une mesure qui semble aller de soi dans le mouvement général engagé en faveur de «la réduction significative de notre empreinte énergétique et environnementale». Hors de cette enquête, les efforts engagés pour une mobilité plus

douce mériteraient aussi d'être cités. De fait, c'est sur le terme, non sur l'immédiat, qu'on peut mesurer les effets d'une recherche volontaire qui a sa source «politique» dans le plein sens du mot. La recherche d'un résultat global tient à l'addition de décisions novatrices, mais aussi au recours à des subventions communales – autour de 40 000 francs par an – qui témoignent d'une évolution depuis la demande de vélo électrique jusqu'à un soutien significatif pour la mise en place de solaire thermique. «Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences du présent», écrit un poète chinois.

Robert Curtat

¹ Pour 20% du capital détenu aussi par le Service intercommunal d'électricité de Renens, une entreprise de traitement des vêtements usagés et par le représentant suisse du groupe français Veolia



Dans le décor de l'Arc-en-ciel, le bâtiment Vernie tel qu'il sera inauguré à la fin de l'été.

(Photos: CCHE Architecture SA)

Des objectifs clairs et précis

Labellisée «Cité de l'énergie» depuis le début de ce siècle, la Commune de Crissier a placé le principe de développement durable au centre de ses préoccupations. Les autorités ont ainsi établi un programme énergétique 2009 à 2013 particulièrement fourni et exigeant. Ce programme énergétique communal s'articule autour de six grands domaines: l'aménagement du territoire, les bâtiments, l'approvisionnement et la dépollution, la mobilité et les transports, l'organisation interne, ainsi que la communication et coopération. Autant de secteurs dans lesquels la commune entend agir dans le respect strict du développement durable. Avec des objectifs clairs et précis: réduire de 10% la consommation d'énergie fossile, stabiliser la consommation d'électricité au niveau de l'an 2000, augmenter la part d'énergies renouvelables d'au moins 10%, diminuer les émissions de CO₂ en substituant progressivement le mazout et le gaz par des énergies renouvelables ...

Extrait de Swiss Label Energie 2010 – Crissier, un modèle d'engagement écologique

Bâtiment Vernie: cinq étages, 30 millions, mais encore ...

Pendant des années, le terrain qui accueille le bâtiment multifonctionnel Vernie, du nom de la rue qui le dessert dans le secteur stratégique de l'Arc-en-ciel, a été une halle de stockage de Baumgartner papier. La disparition de l'entreprise en fit une friche industrielle. Logiquement, la Municipalité de Crissier, qui entendait maîtriser l'avenir de cette zone, se porta acquéreur de la surface. Suivirent une série d'accords, l'intervention d'un promoteur qui reçut la parcelle sous certaines conditions. Formellement, il fut décidé de faire du bâtiment à naître un projet exemplaire de multifonctionnalité.

Cette répartition favorise le partage des locaux – inaugurés officiellement le 10 septembre 2010 – entre les besoins d'un établissement médico-social (EMS) qui occupera les deux étages supérieurs, ceux de la commune regroupant certains services sur un étage, un groupe de bureaux annoncés et un solde de locaux encore disponibles. Répartie sur cinq étages, cette distribution représente une surface de 10 000 m²: l'élément le plus intéressant tient aux dispositions d'économies d'énergie. Relié au réseau Crissier chauffage à distance (CRICAD), cité dans l'article joint, le bâtiment Vernie échappe aux contraintes cantonales fixant un seuil de 30% d'énergies renouvelables pour toute nouvelle construction. L'agent énergétique utilisé pour le chauffage du bâtiment est en effet le bois de récupération. On a en outre proposé aux différents preneurs des surfaces du bâtiment d'aller plus loin en adoptant les critères d'un bâtiment MINERGIE. Par exemple, les dirigeants de l'EMS ont choisi de répondre positivement en installant une ventilation contrôlée.

Autre élément intéressant servi précisément par l'architecture, la terrasse partagée par tous les preneurs de la propriété par étage soit, de manière exemplaire, les aînés vivant en EMS dans les étages supérieurs et les jeunes accueillis à l'étage de la commune de 6 à 11 ans (APEMS) et de 12 à 18 ans, Centre TRANSIT. La nécessaire mixité entre générations, dont notre société semble avoir perdu les clés, retrouve ici son sens.